

17 MARS 2026

JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL SOCIAL

Le travail social c'est d'abord la défense et la mise en pratique de valeurs particulières !

Ces valeurs de dignité, d'équité, d'inclusion, de justice sociale et d'autonomie sont les fondements sur lesquels reposent le travail quotidien des professionnels du social ; c'est sur ces valeurs qu'ils s'appuient pour remplir leurs missions, mettre en place leurs interventions et leurs accompagnements, qu'ils soient collectifs ou individuels.

Cette journée mondiale du travail social offre l'opportunité de mettre en avant ces acteurs du social, afin de sensibiliser le public sur l'importance de leurs actions et obtenir une meilleure reconnaissance de leur rôle et de leur implication auprès des publics vulnérables.

Les diverses crises mondiales ont entraîné des modifications sociétales importantes, mettant à mal les populations, les communautés et par voie de conséquence les individus.

Ce contexte amène à une complexification et à une dégradation des situations qu'elles soient collectives, familiales ou individuelles.

Cela nécessite une adaptation constante, ainsi que des interventions et un savoir-faire toujours plus spécifiques et pointus, mais cela ouvre également à une pensée plus collective.

Aussi, cette année, la journée mondiale du travail social a pour thème : « **Ensemble pour l'espoir et l'harmonie. L'esprit Harambee pour réconcilier une société divisée** ».

Harambee est un concept africain signifiant « se rassembler » ... ou le collectif comme force face aux répercussions engendrées par les diverses crises sociétales.

Au quotidien, la **FA-FPT** se mobilise pour les agents de la Fonction publique territoriale, professionnels du social œuvrant pour les populations.

La **FA-FPT** revendique :

- **L'intégration des assistants familiaux dans la FPT en catégorie B** par un dispositif conservant un droit d'option de la part des intéressés
- **La revalorisation des ATSEM en catégorie B**
- Le réajustement des « petites grilles » vers des grilles normées pour tous les métiers du travail social de la FPT, qu'ils soient en catégorie C, B ou A. Les agents sociaux, les ATSEM ; les moniteurs-éducateurs et les intervenants familiaux ; tout comme les éducateurs territoriaux de jeunes enfants, les assistants territoriaux

socio-éducatifs ou les conseillers territoriaux socio-éducatif : toutes et tous méritent comme première et principale reconnaissance **une revalorisation salariale par le levier indiciaire.**

La pénibilité de ces métiers doit être reconnue et leur carrière valorisée pour témoigner de leur engagement quotidien et la place capitale qu'ils occupent dans notre société.

La **FA-FPT** soutient les travailleurs sociaux et salue leur dévouement pour toute la population.

La **FA-FPT** soutient les travailleurs sociaux
et salue leur dévouement pour toute la population.

Vous êtes travailleur social ?

La **FA-FPT** vous appelle à vous mobiliser en cette journée
pour donner de la visibilité à vos métiers.